



PROJET PÉDAGOGIQUE ET D'ACTIVITÉS

AFR DE DOUVAINÉ



ANNÉE 2026 / 2031

TABLE DES MATIÈRES

SITUATION ET CADRE	3
LES ACTEURS DU PROJET	4
PRESENTATION DE L'EQUIPE ENCADRANTE	5
1. Les rôles de l'équipe encadrante	6
1.1 Les rôles de la Direction	6
1.2 Les rôles de l'animateur	7
2. Intentions éducatives	8
3. Les objectifs pédagogiques : axes choisis et moyens d'actions.....	9
3.1 Premier objectif	9
3.2 Deuxième objectif	10
3.3 Troisième objectif.....	11
4. Le « PROJET »	12
4.1 Le projet éducatif	12
4.2 Le projet pédagogique.....	12
4.3 Le projet d'animation ou projet de fonctionnement	12
4.4 Le projet d'activité (fiche projet)	13
5. Intégration de l'AFR dans le Projet éducatif du territoire.....	13
5.1 Modalités pratiques du PEDT	13
5.2 Contenu du PEDT	13
6. Mesures exceptionnelles suite Covid-19	17
6.1 Règles et conditions d'organisation	17
6.2 Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de Covid-19	18
7. Bilans	19
7.1 Evaluation des objectifs pédagogiques année 2021	19
7.2 Evaluation des objectifs pédagogiques année 2022	22

SITUATION ET CADRE

L'Association Familles Rurales de Douvaine est située au Chemin du Maisse, à Douvaine.

Elle propose aux familles deux types d'accueil :

- L'accueil de loisirs fonctionne durant les vacances scolaires (*hors vacances de Noël*) ;
 - o En journée, de 8h à 18h
 - o En matinée, de 8h à 13h30
 - o En après-midi, de 13h30 à 18h.

- L'accueil périscolaire durant les périodes scolaires :
 - o Avant l'école de 7h à 8h30
 - o Après l'école de 16h à 19h.
 - Les mercredis ;
 - o En journée, de 8h à 18h
 - o En matinée, de 8h à 13h30
 - o En après-midi, de 13h30 à 18h.

Elle accueille les enfants de 3 à 14 ans, dans le but principal de permettre et de favoriser l'accès aux habitants du territoire à une vie professionnelle, sociale et familiale de qualité.

Il est important de rappeler que la structure accueille régulièrement les enfants en situation de handicap. En effet, l'équipe de l'AFR est en mesure d'adapter ses pratiques éducatives afin de proposer un accueil ouvert à tous les enfants.

Composition des locaux :

- Hall d'accueil
- Trois salles d'activités
- Un réfectoire
- Un dortoir
- Un coin bibliothèque dans chaque salle
- Des sanitaires adaptés à l'âge des enfants
- Une salle de motricité
- La cour de l'école du Maisse goudronnée
- Un jardin pédagogique
- Bibliothèque du Maisse
- Deux salles dans l'école du Voinier



L'AFR dispose également d'un accès aux infrastructures de la ville (Salle de la Bulle, Gymnase du collège du Chablais, terrains sportifs, etc.).

LES ACTEURS DU PROJET

De nombreuses personnes et institutions sont concernées par le déroulement des Accueils Collectifs de Mineurs et du Périscolaire. Les ACM sont un lieu de croisement des actions menées par les services de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale) : Contrats éducatifs locaux, PEDT, formations des animateurs occasionnelles, formations professionnelles, politique de la ville, pratiques culturelles, découverte d'activités sportives, éducation à l'environnement, maintien du lien social, prévention, développement...

L'accueil de loisirs, comme le périscolaire et les manifestations jouent un rôle essentiel dans la politique locale. Ils peuvent constituer le point d'ancrage des différentes actions proposées durant le temps libre et être le lieu d'expérimentations.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques en accord, en concordance et avec l'engagement de tous les acteurs entrant dans le processus éducatif de l'enfant.

On peut citer :

La Fédération Familles Rurales de Haute-Savoie, la Municipalité de Douvaine, la DSDEN, les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) ou la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général, l'UDAF et les parents...

Le centre est intégré dans un environnement comprenant d'autres intervenants tels que :

Les associations locales, les institutions sociales et culturelles, les écoles, les fournisseurs, les prestataires de services, les transporteurs...

Le projet s'inscrit dans ce contexte partenarial sur un territoire lui-même composé de spécificités culturelles, naturelles, à la fois rurales, urbaines et socio-économiques.

PRESENTATION DE L'ÉQUIPE ENCADRANTE

Pour rappel, la norme légale en termes d'encadrement pour la sécurité et le bien-être des enfants est la suivante :

Périscolaire :

1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans,
(PEDT : 1 pour 14 enfants).
1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans,
(PEDT : 1 pour 18 enfants).

Extrascolaire :

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Dans tous les cas, l'équipe de l'accueil doit contenir :

- 1 Directeur
- 2 Directeur adjoint au-delà de 50 enfants et par tranche de 50 enfants supplémentaires
- 50% minimum de l'équipe titulaire d'un diplôme de l'animation reconnu
- 20% maximum de personnel non qualifié (sans diplôme et non stagiaire).

En suivant ces règles, notre équipe est ainsi composé :

- Directeur d'association : **Werner VON GROSS**
- Directeur adjoint Accueil de loisirs, Mercredis et manifestations : **Alexander MATHIEU**
- Directeur adjoint Périscolaire et manifestations : **Salomé KAMINSKI**
- Assistante de Direction : **Jessica DOMINGUEZ**

Équipe d'animation permanente :

- **Aurore GODIN**
- **Julie CALOIN**
- **Chloé ABBEDECAROUX**
- **Olivier CASTILLON**
- **Mattéo MOINE**
- **Lloyd VENNER**
- **Justine GAUTHIER**
- **Alan BESSEYRE**
- **Erik AMORES**

Stagiaire BPJEPS :

- **Enzo GRINDATTO**

Des vacataires peuvent venir agrémenter l'équipe permanente.

En effet, nous souhaitons être un organisme formateur pour les jeunes demandeurs (et nous savons qu'il est souvent difficile de trouver des lieux de stage), nous avons à cœur de les former et de leur transmettre nos expériences et nos connaissances, c'est pourquoi ce sont des stagiaires issus de formations diverses et variées (BAC pro, CAP etc.) qui sont également amenés à être intégrés à l'équipe le temps de leur formation. Nous sommes également en lien avec pôle emploi afin d'accueillir des jeunes en situation de réorientation

1. Les rôles de l'équipe encadrante

1.1 Les rôles de la Direction

1.1.1 Organisation

- ✓ Faire en sorte que les familles soient satisfaites des services et prestations proposés.
- ✓ Assurer la gestion globale des Accueils.
- ✓ Proposer une organisation lisible et claire.
- ✓ Répondre activement aux exigences des instances institutionnelles (DRJSCS, DDASS, DSDEN...).
- ✓ S'assurer que les lieux d'accueil répondent aux exigences de sécurité et d'hygiène.
- ✓ S'assurer que les prestations de loisirs soient réelles, constantes et de qualité.
- ✓ S'assurer du bien-être des enfants et des parents.
- ✓ S'assurer de la sécurité physique, affective et morale.
- ✓ Être présent aux différentes réunions.
- ✓ Être dans la proposition, la prévision et l'innovation organisationnelle.

1.1.2 Gestion de l'équipe

- ✓ Impulser une dynamique active de travail et de projet.
- ✓ Conduire son équipe afin de répondre au mieux aux objectifs fixés.
- ✓ Être conducteur du projet pédagogique à l'équipe, s'assurer qu'il soit compris, intégré et réalisé.
- ✓ Missionner et déléguer.
- ✓ Donner des consignes claires, précises, si possible par écrit, validées par l'ensemble de l'équipe.
- ✓ Evaluer son équipe nominativement.
- ✓ Transmettre les consignes de la Mairie à l'équipe d'animation dans la mesure où celles-ci les concernent.

1.1.3 Relationnel

- ✓ Assurer les relations externes (partenaires, fournisseurs, intervenants, parents...).

1.1.4 Administratif

- ✓ Réaliser un projet global (projet pédagogique) sur les périodes d'Accueil dont il a la charge.
- ✓ Rendre les documents administratifs qui sont demandés dans les délais impartis (plannings, réservations, comptes-rendus, projet péda, déclarations, bilans, etc.).
- ✓ Suivi des fiches projet et d'activités.
- ✓ Réaliser les plannings d'horaires de l'équipe d'animation.
- ✓ Gestion des budgets.

1.2 Les rôles de l'animateur

1.2.1 Au sein de l'AFR

- ✓ Adhérer aux valeurs de l'association et au projet pédagogique.
- ✓ Créer toutes activités en relation avec les objectifs du projet pédagogique.
- ✓ Avoir une tenue et une hygiène appropriée à l'encadrement du public.
- ✓ Respecter les locaux et le matériel mis à disposition.
- ✓ Respecter les horaires pour le bien-être du public et de ses collègues.

1.2.2 Après des enfants

- ✓ Il est garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- ✓ Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- ✓ Il sait accepter le refus, solliciter sans forcer.
- ✓ Il est force de propositions et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- ✓ Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- ✓ Il gère complètement son activité, de la préparation jusqu'au rangement.
- ✓ Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- ✓ Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- ✓ Il véhicule et est le garant des valeurs de l'Education Populaire.

1.2.3 Avec sa hiérarchie

- ✓ Il respecte et applique les consignes de la Direction.
- ✓ Il fait part de tous les problèmes et événements survenus au cours de la journée.
- ✓ Il travaille en collaboration, est force de propositions et d'améliorations.
- ✓ Il participe à la définition du Projet Pédagogique et assure sa mise en place.

1.2.4 Avec ses collègues

- ✓ Il respecte ses collègues.
- ✓ Il sait travailler en équipe et écouter l'autre.
- ✓ Il participe aux réunions de préparation et de bilan.
- ✓ Il doit utiliser un langage et un ton adapté et respectueux.
- ✓ Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- ✓ Il respecte le travail de l'autre (surveillants de baignade, prestataires de service, personnels de service, chauffeur du bus, etc.).

1.2.5 Avec les parents

- ✓ Il discute avec les parents sur la journée de leur(s) enfant(s).
- ✓ Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- ✓ Il est présent au moment de l'accueil ainsi que du départ.
- ✓ Il ne doit pas mélanger sa vie personnelle et professionnelle.
- ✓ Il ne doit pas porter de jugement sur l'éducation et la façon de faire des parents ou responsables légaux.

2. Intentions éducatives

Les accueils de loisirs, périscolaire et stages permettent à l'enfant et aux jeunes de vivre un temps de découverte de soi et des autres dans un contexte de détente.

Les temps de vacances ou de loisirs participent à l'éducation de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.

Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant - à côté de l'école et de la famille - et permet de construire des relations différentes avec le quartier, le village, l'école, d'autres structures (clubs sportifs, écoles artistiques...), d'autres environnements (lieux de vacances) et d'autres enfants.

Les ALSH en milieu rural, tels qu'ils ont été voulus par le mouvement Familles Rurales, permettent de prolonger, d'ouvrir et de conforter l'action éducative des familles. Nous pensons pouvoir contribuer à sensibiliser les enfants à des valeurs comme le partage, le respect, la solidarité, la civilité et la tolérance dès leur plus jeune âge afin que cela devienne une évidence et donc une habitude : « Vivre mieux ensemble, vivre ensemble pour vivre mieux ».

Loin d'un cadre strict et moralisateur, nous tentons d'amener les enfants vers une réflexion perpétuelle qui leur permet de questionner, de comprendre et de faire évoluer de façon intelligente les règles de vie en société et les savoirs-être.

Les activités de loisirs, dont l'importance ne cesse de croître, constituent désormais un lieu capital dans l'éducation des enfants pour la découverte d'activités qu'ils n'auraient pas pu pratiquer en dehors des accueils et manifestations. Ils sont un lieu de développement de la (des) culture(s), de partage de connaissances, de pratiques et d'expériences et d'acquisition de savoir-faire. L'éveil à la curiosité et le développement de la soif de savoir, ainsi que la prise de position et de décision de l'enfant dans ses différents cadres de vie sont pour nous une priorité éducative.

L'AFR de Douvaine, c'est aussi vivre dans la joie : un temps de loisirs ou de vacances, essentiel au bonheur de l'enfant, caractérisé par une grande place laissée au jeu, à la détente et à la vie de groupe.

Les temps périscolaires et extra-scolaires doivent malgré tout rester des temps de repos. C'est pourquoi une attention toute particulière sera accordée au rythme du groupe mais aussi à celui de l'enfant par lui-même.


Nous n'oublions pas que nous sommes aussi un moyen de garde pour beaucoup de familles du Bas-Chablais et continuons à nous battre pour diversifier nos accueils et nos animations pour le bien-être de tous et réfléchissons quotidiennement aux différentes possibilités d'accroissement, pour satisfaire un maximum la population.


Nous sommes actuellement à la capacité maximale de nos locaux et à la recherche de nouvelles possibilités pour les années à venir...

3. Les objectifs pédagogiques : axes choisis et moyens d'actions

Légende :

 Objectifs généraux (ce vers quoi nous souhaitons tendre).

 Objectifs opérationnels : choix des moyens (au sens axes d'orientation) pour atteindre en partie les objectifs généraux.

 Actions menées pour atteindre les objectifs opérationnels et les évaluer.

3.1 Premier objectif

➤ Développer l'autonomie et l'esprit de débrouillardise.

- ✓ Prendre connaissance des lieux et des ressources disponibles.
- ✓ Apprendre à identifier et prendre sa place dans les différents composants de son environnement (famille, école, commune, club sportif, cercle d'amis...).
- ✓ S'approprier les savoir-faire nécessaires à la vie quotidienne.
- ✓ Discussion et élaboration des consignes en concertation avec les enfants et les parents.

▪ Organisation des repas

Mise en place d'un système sur le temps de midi pour les enfants de plus de 6 ans :

- Les enfants ont un créneau de 1h40 pour aller en cantine. Ils entrent, vont chercher leurs couverts, s'installent, et se servent seuls en entrée, fromage et dessert. Le plat chaud est servi par un animateur pour des questions de sécurité.
- Les enfants sont autonomes lors du débarrassage. Des meubles adaptés ainsi que des affichages ont été disposés afin de permettre aux enfants de débarrasser et de faire le tri des déchets en autonomie.

Mise en place d'une initiation à l'autonomie pour les enfants de moins de 6 ans :

- Les enfants remplissent les pichets et apprennent à se servir seuls de l'eau.
- Ils ont également à leur disposition une panière par table qui permet d'effectuer la première partie du débarrassage.

▪ Organisations des gouters

Mise en place d'un système de self pour les enfants de plus de 6 ans :

- L'organisation est similaire à celle des repas. Les enfants ont un créneau fixe et peuvent aller goûter jusqu'à 16h50.

Mise en place d'une initiation à l'autonomie pour les enfants de moins de 6 ans :

- Les enfants se servent de l'eau seuls, et sont mis en situation d'autonomie lors du débarrassage ; ils peuvent sortir de table lorsque leur goûter est terminé et après être passé au sanitaire, se diriger vers l'espace dédié au temps du lâcher prise.

▪ Organisation des différents temps de vie quotidienne

Mise en place d'un déroulement type par groupe et pour chaque temps afin de respecter le rythme du public accueilli :

- Les outils de déroulement sont disponibles dans chaque salle et permettent aux animateurs de rythmer les journées.
- Organisation et agencement des salles
- Mise à disposition d'une partie du matériel pédagogique lors des temps libres et des sessions d'activités.

3.2 Deuxième objectif

➤ Favoriser le développement et l'épanouissement.

- ✓ Découverte de cultures et de traditions
- ✓ S'initier et découvrir une diversité de pratiques sportives, manuel, artistiques et culturels
- ✓ Accès libre et accompagné à différents outils pédagogiques et ludiques
- ✓ Mise en place des fonctionnements de la vie quotidienne en adéquation avec les lieux et les types d'accueil en assurant le bien-être et l'amusement du public
- Mise en place d'un outil visuel ludique pour chaque groupe (déroulement type)

Ces outils permettent aux enfants de construire des repères et de situer les différents temps de la journée de manière ludique.

Les animateurs utilisent quotidiennement ces outils afin que les différents groupes se les approprient.

▪ Activités périscolaires

- Mise en place d'activités périscolaires de 17h30 à 18h30 au choix des enfants

Les activités périscolaires sont axées en plusieurs pôles distinct ; Activités manuelles et pratiques sportives, etc. Ces activités permettent de faire découvrir aux enfants diverses pratiques sportives artistiques et culturels.

▪ Favoriser le partage et l'entraide

- Mettre en place des temps d'échange afin de favoriser ou d'initier une démarche d'écoute et de bienveillance.
- Evaluation des différentes séances d'activités avec le public et l'équipe pédagogique afin de mesurer si les objectifs pédagogiques fixés en amont ont été atteints.
- Créer de l'interaction et de l'entraide entre les différents groupes à travers les activités mise en place (Création d'un meuble « dépose goûter » pour les -6 ans par les +6 ans).
- Mise en place de journée « grands jeux » afin de fixer un objectif commun à accomplir aux publics accueillis.

3.3 Troisième objectif

➤ Sensibilisation au développement durable, à la citoyenneté et aux multimédias

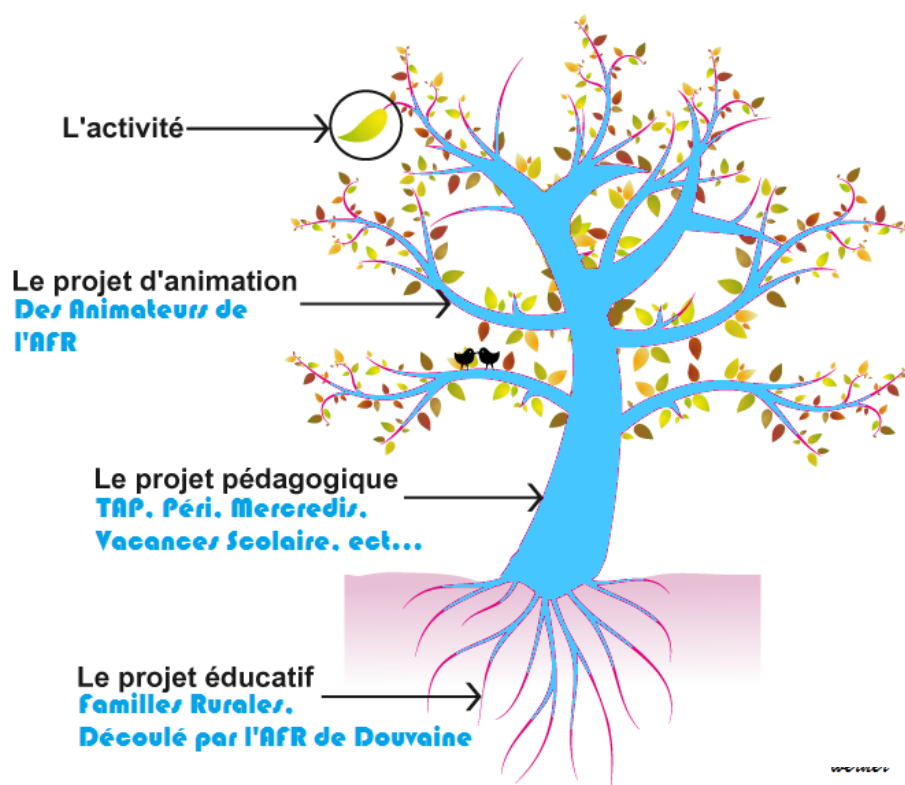
- ✓ Découverte des différents territoires par le biais d'activités
 - ✓ Initier une approche critique et constructive aux différentes sources d'informations disponibles
 - ✓ Appréhender l'utilisation de différents outils numériques en ayant conscience de leurs dangers
 - ✓ Aborder les thématiques de différences, de tolérances et de résolution de conflits
-
- Projet de revalorisation des ressources (ménagères/alimentaires)
 - Mise en place et utilisation de poubelle de tri sélectif avec les enfants.
 - Mise en place et utilisation de « mini-compost » dans chaque salle.
 - Entretien et utilisation du compost avec les enfants.
 - Entretien du jardin pédagogique avec les enfants lors des séances d'activités.
 - Mise en place d'un système de self en cantine afin de limiter le gaspillage et le volume sonore.
 - Mise à disposition d'un système de tri des denrées alimentaires afin de limiter le gaspillage et d'alimenter le compost.

 - Découvertes du territoire
 - Mise en place de sorties à proximité du centre lors des mercredis et des vacances scolaires.
 - Mise en place de stage nature lors des vacances scolaires.

 - Sensibilisation aux numériques
 - Découverte des différents outils numériques disponibles à travers les séances d'activités (Appareil photo, Caméra, etc...).
 - Mise en place d'atelier de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux et des différents outils numériques (Téléphone portable, ordinateur, tablette, etc..).

 - Sensibilisation à la tolérance et au respect de chacun
 - Mise en place de séances d'activités et de grands jeux abordant les thématiques citoyennes.
 - Mise en place de temps de parole entre les enfants et l'équipe d'animation afin de prévenir les problématiques liées à la différence et l'intolérance.

4. Le « PROJET »



Ci-dessus un arbre tentant de représenter les différents niveaux de projets en ACM.

4.1 Le projet éducatif

Représenté par *les racines*, le projet éducatif est rédigé par la Fédération ou l'organisateur. Il définit ses valeurs éducatives à long terme et concerne l'ensemble des séjours/activités qu'il organise. Il est généralement rédigé pour plusieurs années, même si certains organisateurs le réactualisent régulièrement.

Exemple d'intention éducative : favoriser chez l'enfant l'apprentissage de l'autonomie.

4.2 Le projet pédagogique

Représenté par *le tronc*, le projet pédagogique est rédigé par la Direction en concertation avec les animateurs. Sur la base du projet éducatif, il précise les objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à une activité ou un séjour donné, à une période donnée, à une équipe donnée.

Exemple d'objectif pédagogique : apprendre aux enfants à gérer leur espace de vie (leur salle).

4.3 Le projet d'animation ou projet de fonctionnement

Représenté par *les branches*, le projet d'animation – ou projet de fonctionnement – est élaboré par l'équipe d'encadrement. Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Le projet

d'animation sera spécifique à un séjour donné (période de vacances, cycle de l'année, stage etc.) voire à une tranche d'âge s'il y en a plusieurs.

4.4 Le projet d'activité (fiche projet)

Représenté par *la feuille*, le projet d'activité est élaboré par un ou plusieurs animateurs. À partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, il précise de manière concrète le fonctionnement d'une activité. Il ne dure que le temps de l'activité.

5. Intégration de l'AFR dans le Projet éducatif du territoire

5.1 Modalités pratiques du PEDT

5.1.1 Nouvelle organisation / horaires hebdomadaires

Après enquêtes auprès des parents d'élèves ainsi que plusieurs réunions de concertations entre la municipalité, le corps enseignant, les associations de parents d'élèves et les acteurs de la jeunesse conventionnés, la commune de Douvaine a choisi un retour à la semaine de 4 jours.

Ainsi, le positionnement Douvainois est le suivant concernant les horaires :

- Maternelle :
- Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h20 à 11h50 et de 13h30 à 16h00
- Élémentaire :
- Lundi – mardi – jeudi – vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h25 à 15h55

Ces nouveaux horaires ont été validés par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale)

5.2 Contenu du PEDT

5.2.1 Enjeu éducatif sur le territoire

Nous avons constaté ces dernières années sur notre territoire, à travers les différents diagnostics effectués (dans le cadre des Contrats Temps Libres ou des Contrats Enfance et Jeunesse), la nécessité de prendre en charge les enfants, de plus en plus nombreux, dont les parents travaillent. Cette prise en charge est nécessaire avant l'école le matin et après l'école ainsi que le mercredi.

L'enjeu pour notre commune est donc à la fois de pouvoir répondre à cette attente des parents en proposant une prise en charge de tous les enfants qui le nécessitent sur les temps périscolaires et extrascolaires et en même temps de permettre une qualité de cette prise en charge en respectant au mieux le rythme de chacun, en favorisant le bien-être et l'épanouissement de tous afin de permettre leur réussite scolaire, civique et sociale.

5.2.2 Les axes de travail

Après plusieurs échanges entre les différents partenaires, quatre axes de travail ont été mis en place lors du 1^{er} PEDT et seront poursuivis. Ils sont la continuité de choix et d'interventions déjà existants à travers les activités de découverte développées depuis 2000 dans le cadre des Contrats Educatifs Locaux successifs, mais aussi des actions développées par l'AFR sur les temps périscolaires et extrascolaires.

- Développer des activités culturelles et artistiques en permettant à chaque enfant de pouvoir découvrir de nouvelles pratiques, d'être mis en valeur (exposition, présentation, spectacle) et d'harmoniser les pratiques avec celles effectuées à l'école (cahier d'art commun).
- Développer des activités sportives en permettant à l'enfant de s'épanouir tant sur le plan individuel que dans un collectif.
- Développer la pratique du jeu : les pratiques autour du jeu ont été remises au goût du jour avec les enfants ces dernières années, par l'AFR, la MJC, Sucre d'orge, Lud'O'Jeux, le Sou des écoles, etc. à l'aide de plusieurs supports : petits jeux, jeux de société, fabrication de grands jeux en bois, découverte des jeux du monde, festival du jeu, après-midi jeux en famille, création de jeux. L'idée est de varier les jeux éducatifs, jeux de société, jeux symboliques, jeux d'équipe et de coopération, etc. qui sont supports de socialisation et de développement culturel.
- Développer un axe « citoyenneté » : ce dernier point est un souhait émis par les différents partenaires. Des actions ont déjà été menées dans le cadre scolaire.

Plusieurs idées d'actions ont été émises et devront être discutées de nouveau dans le courant de l'année afin d'envisager un travail avec les jeunes dans le cadre périscolaire et extrascolaire autour par exemple :

- D'une sensibilisation aux premiers secours.
- D'une collaboration avec la Communauté de communes sur le tri
- De la mise en place d'une journée environnement (ramassage des déchets).
- De la mise en place de compostage de plusieurs établissements.
- D'une approche de la prévention routière.
- D'une pérennisation du conseil municipal de jeunes (CM1 et CM2) et de ses actions.
- D'envisager une réflexion sur un thème commun partagé par plusieurs partenaires (école, associations, municipalité).
- D'une harmonisation des règles de vies sociales, aux seins des différents lieux et temps d'accueil (AFR, cantine, Ecole, garderie municipal).

5.2.3 Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires

Malgré le retour à la semaine de quatre jours, les acteurs éducatifs du territoire ont choisi de tout de même poursuivre les objectifs impulsés par les changements de rythme scolaire et de permettre de faciliter l'apprentissage des savoirs en respectant au mieux le rythme de vie et d'apprentissage de l'enfant. Il s'agit de mieux structurer le travail éducatif effectué dans l'école par les enseignants et « hors » école par les partenaires associatifs intervenants auprès des enfants. L'objectif est donc de poursuivre et approfondir une « cohérence éducative » entre tous les intervenants afin de faciliter le bien-être et l'évolution de l'enfant.

Les différents membres de la commission de travail du PEDT se sont mis d'accord sur des objectifs éducatifs à développer à travers ce nouveau projet :

- Être à l'écoute du rythme des enfants afin de favoriser la réussite de chacun grâce à une meilleure répartition des heures d'enseignement et une plus grande articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
- Susciter l'envie de découvrir et le plaisir de la découverte, favoriser l'éveil et l'épanouissement et la curiosité de chacun.
- Favoriser l'apprentissage scolaire et accompagner l'enfant dans l'intégration de règles de vie en poursuivant les objectifs visés par le projet d'école et les différents projets pédagogiques.

5.2.4 Effets attendus

Les principaux effets attendus concernent évidemment les enfants. A travers les objectifs éducatifs partagés, l'idéal serait que les enfants puissent acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles connaissances et puissent acquérir un comportement adapté à la vie en société :

- Acquisition de compétences nouvelles : savoir prendre la parole, savoir s'exprimer en public, apprendre à se concentrer, acquérir des notions de sécurité, améliorer la lecture et l'écriture, maîtriser des techniques nouvelles liées aux activités...
- Acquisition de connaissances nouvelles : découverte d'activités nouvelles, apprentissage de techniques, de nouveaux savoir-faire...
- Acquisition d'un comportement adapté : savoir adapter son langage, se positionner dans un groupe, faire preuve de solidarité, s'impliquer dans les différentes tâches liées aux activités et dans la vie de sa commune...

5.2.5 Articulation avec le projet d'école

Les échanges au sein du comité de pilotage ont permis, après une présentation et des discussions sur le contenu du projet d'école, d'envisager des activités en lien avec les axes de travail proposés dans le « Projet d'Ecole Douvaine 2017/2020 ».

Ainsi, deux axes de travail ont été retenus :

- L'axe 1 du projet d'école « Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun » qui pourra être travaillé par les animateurs dans le cadre des activités périscolaires soit dans la vie de groupe (dialogue / échanges, expression, vocabulaire employé) soit à travers certains supports dans les activités (écriture de saynètes au théâtre, expression prise de parole au théâtre, écriture de règles du jeu dans les ateliers créatifs jeux, compréhension des règles du jeu, approche scientifique ludique, etc.).
- L'axe 2 du projet d'école « Education culturelle, artistique, sportive et humaniste » avec le souhait de permettre à chaque enfant d'évoluer et de s'épanouir à travers la découverte de différentes activités variées. L'idée d'un parcours artistique ou sportif tout au long de la scolarité élémentaire du CP au CM2 apparaît intéressante ; un parcours n'étant jamais linéaire, il est important de pouvoir proposer différents temps d'activités où chaque enfant pourra s'épanouir à son rythme. Nous retenons également l'idée de laisser une trace de ce parcours ; cahier qui suit la scolarité et les pratiques culturelles, artistiques et sportives, expositions « d'œuvres » à l'école ou en dehors (AFR, MJC, Mairie, Sucre d'orge, bibliothèque), présentation lors de la semaine des arts...

5.2.6 Les activités proposées

Dès la sortie de l'école à 16h pour l'année scolaire 2018/2019 : les élèves des écoles auront plusieurs possibilités d'activités :

- **Accueil garderie** (municipalité) :
Le principe est que l'enfant est accueilli dès la fin de l'école à 16h et jusqu'à 16h30, heure à laquelle il peut rentrer seul ou être récupéré par ses parents ou un responsable légal.
Durant ces temps, les enfants seront pris en charge dans l'enceinte des écoles Maise ou Voinier, puis rassemblés à l'école Voinier par du personnel communal. L'enfant a la possibilité de rester dans la cour ou sous le préau, de bénéficier d'espace de jeux.
- **Activités associatives** :
Proposées par des associations locales, elles permettent de découvrir, en dehors de l'école, de nouvelles activités telles que le football, l'équitation, la musique, etc. sur les lieux d'activités aux heures fixées par les associations.

- **Accueil MJC :**

La MJC ne proposera plus d'activités péri-éducatives sur Douvaine, mais proposera différents types d'activités pour les enfants, jeunes et adultes, qui permettent d'assurer une continuité du projet et des partenariats.

- **Accueil AFR :**

Il y a eu trois axes d'activités, tout au long des années. Les enfants/parents ont été libres de leurs inscriptions jusqu'à la limite des places disponibles et selon l'activité choisie et l'envie de l'enfant. À l'intérieur de ces activités, les thèmes ont changé suivant les cycles établis, communs avec l'école.

Nos objectifs : durant ces temps d'accueil, le but est de permettre aux enfants présents dans notre structure, de découvrir, connaître et développer leurs capacités et envies, tout en respectant leur rythme qui n'est pas toujours de tout repos. Nous leur permettrons de se poser et de faire travailler leur imagination, leurs envies, tout ceci à leur rythme.

Nos objectifs en découlent donc, tels que : favoriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, responsabiliser l'enfant et développer son autonomie, aider et contribuer au développement de l'enfant et à sa créativité etc. Pour cela, nous utilisons différents moyens à notre disposition, nous veillons au nombre d'heures effectuées par les enfants en essayant de respecter une dizaine d'heures par jour maximum, aux activités proposées et aux espaces prévus pour les enfants, mais aussi être à l'écoute avec une équipe qualifiée et dynamique.

- **Temps périscolaires :**

La prise en charge des enfants s'effectue de 7h00 à 8h30 le matin et de 16h00 à 19h00 le soir.

L'AFR a pu accueillir 112 enfants par soir, 40 enfants de moins de 6 ans et 72 enfants de plus de 6 ans. En projet sur l'année 2020/2021 : une augmentation de 10 à 20 places, afin de répondre à la forte demande de prise en charge des enfants, toujours croissante, due à l'évolution démographique de Douvaine. Il faut prévoir dans l'avenir une explosion de la demande.

- **Temps extrascolaires :**

▪ **Vacances**

La prise en charge des enfants s'effectue à la journée ou en demi-journée, de 8h00 à 18h00 pour la journée, de 8h à 13h30 pour la matinée et de 13h30 à 18h00 pour l'après-midi. Nous avons fait le choix de laisser la possibilité aux parents d'inscrire les enfants « à la carte ». De ce fait, ils ne sont pas obligés de les mettre s'ils ne travaillent pas ou si les enfants ont d'autres activités. L'AFR accueille entre 60 et 100 enfants par jour, avec une capacité de 50 enfants de moins de 6 ans et 50 enfants de plus de 6 ans. Il faut prévoir dans l'avenir une augmentation de la demande.

▪ **Mercredis**

À la suite du retour de la semaine de quatre jours, l'AFR ouvre ses portes en accueil extrascolaire sur les mêmes bases que les vacances.

▪ **Stages**

Sur l'année 2020/2021 : mise en place de stages, qui permettront aux enfants de découvrir de nouvelles activités ludiques et pédagogiques (ski, cirque, piscine, nature, etc.).

▪ **Manifestations**

Organisation et co-organisation de différentes manifestations, pour faire vivre et bouger la ville de Douvaine et proposer aux enfants, parents et habitants différentes activités (Carnaval, Kermesse, journée jeux, forum des associations, etc.).

Le but premier de l'AFR est de respecter au maximum les objectifs du « Plan mercredi » qui correspondent à nos intentions éducatives.

Conçues dans une logique à la fois de loisirs, de découverte et de pratiques, les activités du mercredi peuvent être culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, civiques et sportives.

Une charte qualité « Plan mercredi » organise l'accueil du mercredi autour de quatre axes :

1. Veiller à la complémentarité éducative des temps d'accueil du mercredi avec les temps familiaux et scolaires.
2. Assurer l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil du mercredi, en particulier des enfants en situation de handicap.
3. Inscrire les activités sur le territoire et en relation avec ses acteurs.
4. Proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, tournoi, etc.).

6. Mesures exceptionnelles suite Covid-19

6.1 Règles et conditions d'organisation

Afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, nous avons mis en œuvre les mesures suivantes dans le respect du protocole sanitaire en vigueur transmis par la DSDEN et jusqu'à nouvel ordre :

6.1.1 Nombre de mineurs

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint, cependant, nous avons adapté notre capacité d'accueil à nos locaux, au respect de la distanciation physique et des gestes barrières.

6.1.2 Constitution des groupes

Nous avons constitué des groupes par tranche d'âge (3 à 5 ans, 6 à 8 ans et 9 à 14 ans) afin de limiter le nombre d'enfants par groupe et le brassage. Chaque animateur est également dédié à un groupe. Ces mesures ont été mises en place pour toute la durée de l'accueil dans le but de limiter au maximum les interactions entre enfants et entre les encadrants et les enfants.

6.1.3 Suivi sanitaire

Sous l'autorité du Directeur de l'accueil, un « référent Covid-19 » a été désigné pour chaque groupe d'enfants constitué. Cette personne est chargée du suivi sanitaire et de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus. Ces règles prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou avéré de Covid-19.

6.1.4 Communication avec les familles

Les responsables légaux ont été informés préalablement à l'inscription des modalités d'accueil et, notamment, de la constitution des sous-groupes d'enfants et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants à l'arrivée au sein de l'accueil.

6.1.5 Recommandations sanitaires

Les mesures suivantes ont été mises en place :

- Nettoyage approfondi et quotidien des locaux avant et après l'ouverture du centre à l'aide d'un produit d'entretien virucide.
- Présence de points d'eau, de sanitaires, de savons et de gels hydroalcooliques, attirés à chaque groupe d'enfants.
- Le lavage à l'eau et au savon à l'arrivée et au départ du centre et lors de chaque changement de lieu d'activités (salles, sanitaires, cantine etc.).
- Afin de limiter les attroupements, les temps d'accueil sont prévus sur une durée d'une heure. De plus, afin de respecter les règles de distanciation, nous limitons l'accès au sas d'accueil à un adulte à la fois.
- Les responsables légaux ne sont pas admis sur les lieux d'activités.
- Ouverture fréquente des fenêtres pour augmenter la circulation de l'air vers l'extérieur.

6.1.6 Activités

- Le programme d'activités proposé tient compte de la distanciation et des gestes barrières.
- Chaque activité proposée a fait l'objet d'une évaluation préalable et d'une adaptation au regard des règles de distanciation.
- La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges de livres, ballons, jouets, crayons etc. est permise lorsqu'un nettoyage quotidien est assuré (ou que les objets sont isolés 24 h avant réutilisation).
- Exceptionnellement, aucune sortie n'a été organisée et cette décision sera maintenue tant que nous n'avons pas la certitude que les enfants ne courent aucun risque lors des transports et sur les lieux d'accueils.
- Chaque salle d'activités est attirée à un groupe afin de limiter la circulation des enfants au sein de la structure.

6.1.7 Restauration

Les groupes constitués déjeunent ensemble.

La désinfection des tables, des dossiers des chaises, des sols et des surfaces est effectuée après chaque service.

6.1.8 Prise de température

Une prise de température est effectuée sur chaque enfant à l'arrivée dans le centre ainsi qu'après les temps de repas.

De plus, nous surveillons l'apparition de symptômes.

6.2 Conduite à tenir lors d'une suspicion ou d'un cas avéré de Covid-19

Tous symptômes évocateurs chez un enfant constaté par un encadrant conduit à l'isolement et au port d'un masque. Une prise de température est également réalisée.

Les parents sont alors immédiatement prévenus et doivent venir chercher l'enfant.

L'enfant ne pourra pas être de nouveau accepté dans l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM.

7. Bilans

7.1 Evaluation des objectifs pédagogiques année 2021

➤ Développer l'autonomie et l'esprit de débrouillardise.

✓ Mise en place d'un système de « fléchage » dans le couloir

L'outil a permis aux enfants de se repérer au sein de la structure et leurs donne un repère. Le fléchage va donc rester en place et évoluer au cours des années suivantes

✓ Aménagement des salles de sorte à rendre une partie du matériel pédagogique accessible aux enfants

L'aménagement des salles a été effectué avec les enfants. Une partie du matériel pédagogiques (jeux, jeux de société, bibliothèque, atelier de dessin) est en « libre-service » lors des temps libres, sous surveillance de l'équipe d'animation. Cette organisation permet de favoriser le respect du rythme de chaque enfants (ex : le matin, certains enfants vont se diriger vers une occupation calme comme la lecture alors que d'autres vont pouvoir se munir d'un jeu de société pour jouer en groupe). De ce fait, l'aménagement des salles continuera de se faire avec les enfants, et le matériel mis à disposition évoluera selon leurs envies.

✓ Libre choix des activités

Lors des temps d'activités, chaque animateur propose une animation différente (activités physiques, jeux divers, activités manuels, bricolage, etc...) Les enfants sont par conséquent autonomes sur le choix de leurs activités. Nous avons rapidement constaté une préférence pour les activités physiques et avons donc fait le choix d'axer notre programme d'activités sur le manuel afin de faire découvrir de nouvelles pratiques aux enfants. Nous souhaitons cependant conserver cette organisation car il est primordial pour nous que l'enfant puisse choisir son activité tout en ayant la possibilité de découvrir de nouvelles choses.

✓ Participation aux tâches de la vie quotidienne

A travers les différents temps, les enfants sont amenés à aider l'équipe d'animation dans les tâches de la vie quotidienne (Préparation du goûter, rangement des activités, disposition des salles, débarrassages, etc...) Cet aspect du projet pédagogique a été fortement impacté par le COVID car le protocole sanitaire nous a longtemps empêché de faire participer les enfants. Néanmoins, nous avons rapidement constaté que les différents groupes ont été très volontaires et les enfants souhaitent toujours autant nous assister ; nous conserverons donc cet aspect du projet lors des années à venir.

✓ Mise en place d'un système de self lors du repas et du goûter

La mise en place du self a été fortement retardé car les normes sanitaires nous ont empêché de le mettre en place. L'objectif étant de rendre les enfants plus autonomes lors de la prise des repas : un code couleur est mis en place et les différents groupes peuvent venir manger quand bon leur semble sur un créneau horaire définit à l'avance. Cette organisation permet de ventiler le rythme des repas, et d'éviter le brouhaha en cantine car les enfants sont moins nombreux à manger simultanément. Ce système est une franche réussite car nous avons très rapidement constaté une évolution chez les groupes d'enfants (ex : moins de gaspillage alimentaire, plus de maternelle capable de se servir seuls en eau, etc...) Nous souhaitons donc maintenir le système de self et le faire évoluer au cours des prochaines années.

✓ Elaboration de la Charte de vie avec les enfants

A travers les différents temps, nous avons élaboré des « règles de vie » avec les différents groupes. Cette décision a été prise car nous constatons à notre échelle qu'il est moins contraignant d'appliquer et de respecter un cadre auquel nous avons participé lors de sa création. L'objectif a donc été de fixer ce cadre de manière ludique avec les enfants. De cette manière, les enfants découvrent les avantages et les inconvénients de la vie en collectivité. Cet aspect du projet continuera à perdurer car il symbolise parfaitement les notions éducatives que nous souhaitons inculquer aux enfants : vivre mieux, ensemble.

➤ Favoriser le développement et l'épanouissement

✓ Mise en place d'un thème d'animation annuel

Il a été convenu en équipe de choisir chaque année un thème (traversée des époques/Voyages autour du monde/Cinéma). Ce thème se décline en sous-thème lors des vacances et des cycles, et permet de favoriser l'épanouissement par la création d'un imaginaire. A travers ces thèmes, nous souhaitons permettre aux enfants de continuer à « rêver ». Cet univers est alimenté par de nombreux aspects tels que les déguisements, les activités, la décoration de la structure, la création de grand jeu, etc... C'est également pour cette raison que nous tenons à maintenir certains événements tel que Noël, Pâques, et Halloween qui transportent chaque années les enfants... Ainsi nous maintenons notre choix de fixer un thème annuel pour les prochaines années

✓ Mise en place de sortie sur le territoire

Cet aspect du projet a également été impacté par la crise sanitaire. En effet, nous avons suspendu les sorties pendant une longue durée à la suite de la fermeture de la plupart des lieux culturels. Cependant, nous avons pu compter sur nos partenaires habituels (Cinéma, Bibliothèque, associations Douvainoises) pour nous accueillir ponctuellement dans leurs locaux. Nous avons également fait le choix de réaliser des sorties à proximité du centre afin d'initier tant bien que mal les enfants à la culture locale. Il est évident que les sorties seront de nouveau en place dès que la crise sanitaire le permettra car nous vivons dans un territoire rural riche et les enfants sont très demandeurs de découvrir ce qu'il a à offrir.

✓ Elaboration d'une programmation d'activité

A travers les différents temps, nous réalisons en équipe un programme d'activités détaillé. Ainsi, chaque animateur propose une activité différente. Nous veillons à ce que le programme soit varié et équilibré afin que chaque enfant puisse y trouver son compte. La réalisation de ce tableau représente une partie conséquente du travail de l'équipe. C'est à travers les activités que nous proposons aux enfants ce que nous souhaitons favoriser : leur développement et leur épanouissement, que ce soit en les initiant à une pratique sportive, en leurs apprenant à peindre en projection, ou encore en leurs faisant découvrir comment entretenir un potager. Au cours des prochaines années, nous continuerons à proposer un panel varié d'activités aux enfants afin que chacun puisse en saisir une forme d'apprentissage à leur manière.

✓ Mise en place de temps d'échanges lors des différents temps

Au cours des journées, nous prenons le temps d'échanger avec les groupes de manière ludique. Ces temps paraissent anodins, mais ils nous permettent de déceler rapidement des problématiques ou au contraire des éléments qui fonctionnent. Ainsi, les enfants sont intégrés de manière directe à notre processus d'évaluation. Ces temps continueront d'être mis en place au cours des prochaines années.

➤ Sensibilisation au développement durable, à la citoyenneté et aux multimédias

➤ Mise à disposition d'outil numérique ludique

Nous savons que cette branche du projet est sujet à bien des débats. Notre opinion concernant les outils numériques est très précise, c'est un outil indispensable de nos jours, qui offre des possibilités non négligeables. Cependant, cet outil peut s'avérer très dangereux s'il est mal utilisé. Pour cette raison, un bon nombre de séances de sensibilisation ont été mise en place dans les différents groupes. Nous avons également souhaité montrer aux enfants que le numérique ne s'arrête pas à la console de salon, mais qu'en utilisant un logiciel de montage et un appareil photo, nous sommes tous capable de réaliser un court métrage avec un peu de technique. Nous allons donc continuer à aborder le numérique au sein de notre structure car celui-ci prend dorénavant une place majeure au cœur de notre société et il est impératif d'éduquer les nouvelles générations à son utilisation tout en évoquant les potentiels risques.

➤ Mise en place d'activités sur le territoire

Comme précisé précédemment, et pour pallier la crise sanitaire, nous avons mis en place des sorties sous forme de balades à proximité du centre afin de remplacer les sorties. A travers ces temps, nous avons tenté de faire découvrir aux enfants les choses simples mais essentielles que la nature peut nous offrir. (Ex : découverte de la flore en se baladant en forêt). Ainsi, nous pensons continuer à mettre en place ce genre de sortie en complément du programme d'activités de base.

➤ Mise en place d'atelier visant à initier une approche critique aux différentes sources d'informations

Cet objectif n'a pas été atteint. Nous avons rencontré des difficultés concernant sa mise en place, et nous n'avons pas réussi à élaborer les outils nécessaires à sa réalisation. Après discussion en équipe, nous souhaiterions quand même tenter d'avoir cette approche avec notre public, car nous avons bien conscience que dès le plus jeune âge, les enfants sont des cibles idéales des différents médias.

✓ Mise en place de grand jeu abordant les notions de citoyenneté

La sensibilisation à ces thématiques se fait tout au long des années. Les conflits qui émergent sont souvent solutionner par les animateurs en évoquant les notions du vivre ensemble. Quand nous souhaitons aborder une thématique de manière plus précise et globale, nous le faisons à travers les ateliers ou les grands jeux. Ainsi, nous avons dédié chaque année une journée à la citoyenneté. Il nous est également arrivé de mettre en place des grands jeux visant à aborder l'Handisport. (Ex : succession d'atelier mettant en situation les enfants en alternant leurs sens). L'objectif étant toujours de sensibiliser et d'apprendre aux enfants de manières ludiques ; nos journées à thème sont vraiment propices à cet apprentissage car nous incluons les notions de compétition et de coopération qui sont généralement la clé de la réussite pour le groupe. Ces thématiques sont toujours intéressantes pour nous à aborder et nous permettent de proposer des ateliers d'activités qui sortent de l'ordinaire. Cet objectif est par conséquent un franc succès pour nous car nous constatons très rapidement des échanges constructifs entre les enfants suite à ces journées.

✓ Elaboration d'activités orientée autour des thématiques environnementales

Au cours de ces années, nous avons continué à dédier une grosse partie de notre programmation à l'environnement. Les enfants ont eu chaque année l'opportunité de s'occuper des compostes, d'entretenir le potager, en commençant par la réalisation de semis jusqu'à la cueillette des légumes, mais également de rendre visite aux poules tous les jours. Ce projet est en lien direct avec notre second projet de revalorisation des denrées car nous alimentons les compostes et les poules avec les restes de nourritures. Nous continuons également à réaliser le tri sélectif avec les enfants, et à les sensibiliser à l'écologie par le biais d'activités (ex : atelier jardinage/nettoyage de la nature/brassage du

composte/atelier de tri/etc...) Ces activités rencontrent à tous les coups un réel succès auprès du public et nous continuerons à faire évoluer notre structure sur ce niveau. Nous sommes d'ailleurs parfois surpris des témoignages des enfants qui ont déjà pleine conscience de l'importance de l'environnement, et ces retours nous confortent dans nos directions éducatives...

7.2 Evaluation des objectifs pédagogiques année 2022

Objectif général 1

- Développer l'autonomie et l'esprit de débrouillardise.

Objectifs opérationnels

- ✓ **Prendre connaissance des lieux et des ressources disponibles.**
L'équipe pédagogique a réaménagé les salles d'activités en créant des pôles d'activités et/ou des pôles de jeux pour donner un sens aux différents espaces. Ce nouveau fonctionnement a permis de favoriser l'autonomie et la libre expression créative de l'enfant. Les enfants sont dorénavant plus libres de se diriger dans les différents espaces selon leurs besoins et leurs envies.
- ✓ **Apprendre à identifier et prendre sa place dans les différents composants de son environnement (famille, école, commune, club sportif, cercle d'amis...).**
Cette nouvelle année a été marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur élémentaire, et nous avons mis son arrivée à profit en créant un vrai lien avec le corps enseignant. Plusieurs suivis ont déjà été mis en place pour certains enfants et ce nouveau partenariat nous permet d'échanger sur divers éléments et favorise l'épanouissement de l'enfant dans les différents composants de son environnement. Nous souhaitons également mettre en place un lien similaire avec le foyer du Leman. Nous travaillons toujours en collaboration avec les parents afin d'offrir le meilleur accompagnement aux enfants accueillis.
- ✓ **S'approprier les savoir-faire nécessaires à la vie quotidienne.**
A travers les différents moments de la journée, les enfants sont amenés à aider l'équipe d'animation dans les différentes tâches à réaliser (préparation du matériel d'activité, rangement du matériel d'activité, préparation du goûter...). Cet aspect du projet pédagogique a été longuement impacté lors de l'épidémie COVID-19 car le protocole sanitaire nous a empêché de faire participer les enfants à ces différentes tâches. Nous avons néanmoins constaté que les différents groupes sont toujours autant volontaires et souhaitent nous aider. La fin de la crise sanitaire nous permet à nouveau d'exploiter cet aspect pédagogique avec les enfants.
- ✓ **Discussion et élaboration des consignes en concertation avec les enfants et les parents.**
Au cours des vacances scolaires, nous mettons en place une demi-journée (généralement le matin) : le premier jour de la semaine est consacré à la présentation des animateurs et des enfants, autour d'un petit déjeuner et par le biais de différents jeux. Lors de cette matinée, le groupe (enfants, animateurs) définissent ensemble les règles de vie qu'ils souhaitent instaurer au sein du groupe durant les vacances. La construction de ces règles se fait sous forme de jeux ludiques pour rendre ce moment agréable. A travers cette organisation, nous souhaitons mettre l'enfant au cœur de la discussion car nous avons aisément constaté qu'il est plus facile pour eux de respecter un cadre qu'ils ont élaboré avec l'équipe pédagogique.

Objectif général 2

- Favoriser le développement et l'épanouissement.

Objectifs opérationnels

- ✓ Découverte de cultures et de traditions.

En équipe, il a été convenu de faire le choix d'un thème annuel. Les derniers thèmes choisis en équipe ont été « Le tour du monde en 180 jours » et « La traversée des époques ». Les thèmes annuels sont déclinés en sous-thème, qui changent à chaque période lors des vacances et des cycles. A travers ces thèmes, nous souhaitons que les enfants puissent aborder les différentes cultures et traditions des différents pays. Nous abordons ces aspects à travers les activités, les déguisements, les journées grand-jeux, la décoration du centre, etc...

- ✓ S'initier et découvrir une diversité de pratiques sportives, manuelles, artistiques et culturels.

Nous réalisons en équipe un programme d'activités détaillé pour chaque période de l'année. Ainsi, chaque animateur propose une activité différente. Nous veillons à ce que le programme d'activités soit varié et équilibré afin que chaque enfant puisse s'épanouir dans ce qu'il souhaite, que ce soit dans le domaine manuel, sportif, artistique ou culturel. L'élaboration de ce programme d'activités représente une partie conséquente du travail de l'équipe. A travers ces activités, nous souhaitons favoriser et développer l'épanouissement de chacun. Le choix du thème annuel permet d'accentuer la découverte des différentes pratiques (Le tour du monde en 180 jours)

- ✓ Accès libre et accompagné à différents outils pédagogiques et ludiques.

Le réaménagement des différents espaces a été élaboré de sorte à rendre l'accès à ces différents outils pédagogique plus intuitif et plus libre. Par exemple, la bibliothèque de livres et les jeux de société sont tous visible. Nous avons rapidement constaté que les enfants nous sollicitent plus pour les utiliser, notamment pour les jeux de société.

- ✓ Mise en place des fonctionnements de la vie quotidienne en adéquation avec les lieux et les types d'accueil en assurant le bien-être et l'amusement du public.

Nous souhaitons proposer une organisation plus « ouvertes » dans les mois à venir. Nous subissons encore actuellement les conséquences de la crise sanitaire et il est difficile de défaire certaines habitudes, que ce soit pour les enfants ou l'équipe pédagogique. Cela représente pour nous un axe de travail majeur pour la période à venir.

Objectif général 3

- Sensibilisation au développement durable, à la citoyenneté et aux multimédias

Objectifs opérationnels

- ✓ Découverte des différents territoires par le biais d'activités.

Lors de l'élaboration du planning d'activité en équipe, nous mettons en place régulièrement des sorties à la journée ou à la demi-journée à proximité de la structure comme des balades ou des randonnées. Lors de ces sorties, plusieurs activités extérieures sont mises en place telles que le land-art, des activités physiques etc... A travers ces temps, nous souhaitons faire découvrir aux enfants l'environnement qui les entoure et, permet ainsi l'expression de chacun.

- ✓ Initier une approche critique et constructive aux différentes sources d'informations disponibles.

Cet objectif opérationnel a été sujet à bien des controverses cette année. Il est de plus en plus difficile d'aborder certaines thématiques avec les enfants mais pour nous, cela est essentiel. Pour ces raisons nous souhaitons conserver cet objectif et allons mettre en place des temps d'échanges ludiques avec

les différents groupes car les enfants doivent avoir conscience du monde qui les entourent et il est de notre devoir d'initier chez eux une approche critique.

- ✓ **Appréhender l'utilisation de différents outils numériques en ayant conscience de leurs dangers.**
De nos jours, nous savons que l'outil numérique est indispensable. Il nous offre des possibilités non négligeables. Cependant, si cet outil est utilisé à mauvais escient il peut s'avérer dangereux. Pour cette raison, il y a eu plusieurs projets mis en place au sein des différents groupes : pour les sensibiliser à tous les dangers que le numérique peut encourir mais aussi pour leur montrer que l'outil numérique ne s'arrête pas à la console de jeux ; ainsi expliquer qu'en utilisant un appareil photo réflex, un logiciel de montage vidéo nous pouvons tous réaliser un court métrage. Nous allons donc continuer d'aborder le numérique au sein de notre structure, car il prend une place majeure de nos jours et il est important de sensibiliser les générations à venir sur les potentiels risques de ces outils mais aussi, les nombreuses possibilités de l'utiliser dans un autre contexte.
- ✓ **Aborder les thématiques de différences, de tolérances et de résolutions de conflits.**
A travers cet objectif nous constatons également les conséquences de la crise sanitaire. Les enfants ont tendance à adopter plus facilement une approche individuelle que collective. Le « vivre ensemble » est et restera au cœur de nos intentions éducatives et nous savons que cet aspect va également représenter un axe à travailler conséquent pour les périodes à venir.

Conclusion

Après discussion avec l'équipe pédagogique nous avons pris la décision de conserver nos objectifs pédagogiques actuels. Nous allons continuer à les approfondir avec les enfants et à en accentuer certains aspects lors de l'année à venir.